Copie certifiée conforme
PARIS LA DEFENSE, le

P. PICARD
Secrétaire du Conseil

**TECHNIP**

Société anonyme au capital de 83 354 642,55 €
Siège social : 6-8 allée de l'Arche, Faubourg de l'Arche – Zac Danton
92400 COURBEVOIE
589 803 261 RCS Nanterre
Siret 589 803 261 00215

# ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

# DU 30 AVRIL 2009

---

Extrait du

PROCES-VERBAL

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
12 JUIN 2009
DEPOT N° 16013.

L'an deux mille neuf,

le 30 avril à 15 heures,

les actionnaires de TECHNIP, société anonyme au capital de 83 354 642,55 euros, divisé en 109 317 564 actions, se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, dans la Salle La Rochefoucauld de la Maison des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna 75116 Paris, sur convocation du Conseil d'Administration, suivant avis de réunion valant convocation paru dans le BALO du 25 mars 2009 et avis de convocation paru dans les « Petites Affiches », en date du 15 avril 2009, ainsi que par lettre adressée le 10 avril 2009 à tous les titulaires d'actions nominatives à cette date.

Une feuille de présence a été établie, à laquelle ont été annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires et qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par M. Thierry PILENKO, Président du Conseil d'Administration.

M. Olivier APPERT et M. Pierre DINON, les deux actionnaires présents et acceptants, représentant, tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

M. Patrick PICARD est désigné comme secrétaire.

Le tout conformément à l'article 23 des statuts.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les 833 actionnaires présents ou représentés ou votant par correspondance, possèdent 48 372 719 actions, donnant droit à 52 859 634 voix, soit plus du quart des actions ayant droit de vote.

Le Président constate que M. Gilles PUISSOCHET, représentant le cabinet ERNST & YOUNG AUDIT et AUTRES et M. Louis-Pierre SCHNEIDER, représentant le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaires aux Comptes de la société, régulièrement convoqués, sont présents.

L'Assemblée pouvant ainsi valablement délibérer est déclarée régulièrement constituée.

.....

SEPTIEME RESOLUTION

*Renouvellement du mandat d'administrateur de Jean-Pierre Lamoure*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Jean-Pierre Lamoure pour une durée de quatre ans, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

**Cette résolution est adoptée par 52 809 748 voix « pour », 47 086 voix « contre » et 2 800 abstentions.**

HUITIEME RESOLUTION

*Renouvellement du mandat d'administrateur de Daniel Lebègue*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Daniel Lebègue pour une durée de quatre ans, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

**Cette résolution est adoptée par 52 811 563 voix « pour », 38 867 voix « contre » et 9 204 abstentions.**

NEUVIEME RESOLUTION

*Renouvellement du mandat d'administrateur de Bruno Weymuller*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Bruno Weymuller pour une durée de quatre ans, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

**Cette résolution est adoptée par 52 187 547 voix « pour », 669 920 voix « contre » et 2 167 abstentions.**

DIXIEME RESOLUTION

*Nomination en tant qu'administrateur de Gérard Hauser*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer en tant qu'administrateur Gérard Hauser pour une durée de quatre ans, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

**Cette résolution est adoptée par 52 764 508 voix « pour », 91 424 voix « contre » et 3 702 abstentions.**

ONZIEME RESOLUTION

*Nomination en tant qu'administrateur de Marwan Lahoud*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer en tant qu'administrateur Marwan Lahoud pour une durée de quatre ans, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

**Cette résolution est adoptée par 52 828 963 voix « pour », 20 900 voix « contre » et 9 771 abstentions.**

DOUZIEME RESOLUTION

*Nomination en tant qu'administrateur de Joseph Rinaldi*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer en tant qu'administrateur Joseph Rinaldi pour une durée de quatre ans, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

**Cette résolution est adoptée par 52 813 665 voix « pour », 36 307 voix « contre » et 9 662 abstentions.**

.....